

## ÉCOLE DES BOURLINGUEURS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES BOURLINGUEURS, TENUE le mardi 12 décembre AU SALON DU PERSONNEL.

---

Présent	Absent		Présent	Absent	
	x	Chantal Poissant	x		Johanne Van Winden
	x	Josée Blain	x		Julie Gagnon
x		Chantal Jacques	x		Lyne Cormier
x		Nathalie Nadeau		x	Isabelle Brossard
x		Stoyanka Yanova	x		Sylvie Mador
x		Josée Daunais	x		Marie-Ève Laplante
x		Mélanie Veillette			

---

1. **Mot de bienvenue et présentation**

Madame Marie-Ève Laplante souhaite la bienvenue à tous les membres. Début de la séance à 19 h 12.

2. **Ouverture de la séance et quorum**

Madame Nadeau constate qu'il y a quorum.

3. **Question du public**

Comment va le fonctionnement avec les vestiaires en haut?

Il faut essayer d'avoir le droit de remonter au 2<sup>e</sup> étage, si on oublie des choses dans les casiers (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>) après 15 h.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**  
**(C.E.17-18.712)**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Van Winden**, membre du conseil d'établissement, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. **Adoption du procès-verbal de la rencontre du 24 octobre 2017**  
**(C.E.17-18.713)**

Correction au point 15. : des idées de Mme Laplante au lieu de Mme Mador.

5.1 Suivi au procès-verbal : La présentation de Mme Rachel Girard a été faite et il y a un point à l'ordre du jour. Les petits dessins sur le plan de lutte/intimidation ont été revus avec les TES. Le document sur le suicide qui a été transmis a été très apprécié.

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Daunais**, membre du conseil d'établissement, d'adopter le procès-verbal du 24 octobre 2017, avec les modifications apportées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6 PVER (nouveau format du projet éducatif)**

Les directions ont travaillé sur un questionnaire sur le prochain PVER, afin de refaire le projet éducatif. Il sera envoyé à tous par la CSDGS au mois de janvier prochain. Notre projet éducatif pourra être seulement revisité car il est bien fait et encore actuel.

**7 Approbation du plan de déploiement des mesures ministérielles (C.E.17-18.714)**

Voir le document « Plan de déploiement des mesures ». Il devra être déposé demain. Tous les membres présents ont signé. On aimerait trouver une solution pour mieux utiliser le budget de « bouger à l'école » car actuellement les montants devraient servir à tous les enfants au lieu d'un petit groupe ciblé. La course à la fin de l'année est subventionnée avec ce budget.

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Veillette**, membre du conseil d'établissement, d'approuver les règles du plan de déploiement des mesures ministérielles, telles que présentées.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**8 Location des locaux par la ville**

On a reçu le protocole de prêt pour les locaux de l'école par la ville de Ste-Catherine. Ce sont les mêmes règles que l'école des Timoniers. Madame Nadeau a lu le document aux membres. Elle ne connaît pas encore les montants que cela représente par année.

**9 Consultation sur le calendrier scolaire 2018-2019**

Madame Mador a consulté le calendrier de plusieurs Commissions scolaires, afin de voir de quelles façons leurs journées pédagogiques sont distribuées. Les pédagogiques écoles se placent au mois de mars environ. Les propositions : mettre une journée pédagogique en février.

**10 Projet pilote « Mind up »**

Un comité est chargé d'animer ce projet avec les classes. On aimerait que toutes les classes participent. L'an passé, les trois premiers dossiers furent obligatoires.

**11 Retour sur la formation des nouveaux membres du conseil d'établissement**

Madame Veillette et madame Nadeau ont participé à la formation qui était très pertinente et intéressante.

**12 Retour sur la conférence donnée par madame Rachel Girard**

Nous avons eu une trentaine de parents présents à la conférence, ainsi que les enseignants du préscolaire et de la 1<sup>ère</sup> année. Des éducatrices étaient sur place pour s'occuper des enfants. Un petit livre a été offert en cadeau aux parents. Il reste du budget et madame Girard sera disponible. La formation fut un succès.

**13 Correspondance**

Madame Laplante a reçu un document : « Pour une école riche de tous ses élèves », du Conseil supérieur de l'éducateur.

**14 Mot de la déléguée au comité de parents**

Madame Mador a eu une rencontre le 22 novembre dernier : « Retrouver son sentiment de compétence » par France Paradis. Le parent doit se fier à son instinct. Cette formation était vraiment intéressante. Les règles d'inscription maternelle 4 ans ont été discutées. Ils devront raffiner leurs critères. On voudrait que ce soit le plus équitable possible.

La soirée des bénévoles : il faudrait penser nommer un bénévole, en février.

**15 Mot de responsable du service de garde**

Absente.

**16 Mot de la direction**

Madame Nadeau nous souhaite à tous un Joyeux Noël et une Bonne année!

**17 Levée de l'assemblée  
(C.E.17-18.715)**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Gagnon**, membre du conseil d'établissement, que la séance du conseil d'établissement tenue le 12 décembre 2017, soit levée à 20 h 45.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Marie-Ève Laplante  
Présidente

Nathalie Nadeau  
Directrice